

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2000-306 du 3 JUILLET 2000

Chargeant Monsieur Valentin Aditi HOUDE, Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de l'intérim de Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI, Ministre de la Santé Publique pour compter du 02 juillet 2000.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** La Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** La Proclamation le 1^{er} avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** Le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret n° 2000-305 du 30 juin 2000 chargeant Monsieur Bruno AMOUSSOU, Ministre d'Etat chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi de l'intérim du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement pour compter du 30 juin 2000 ;

DECRETE

Article 1er Pour compter du 02 juillet 2000, Monsieur Valentin Aditi HOUDE, Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé Publique pendant l'absence de Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI.

Article 2 Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 03 Juillet 2000

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, absent, le Ministre d'Etat Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, Du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi assurant l'intérim,



Bruno AMOUSSOU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE4 MJSL 4 MSP 4 SGG 4 AUTRES MINISTERES 16 DEPARTEMENTS 6 JO 1